



303+

vivre l'architecture

NUMÉRO 38 - HIVER 2017

Le journal des Architectes et de l'Architecture  
de la région Nouvelle-Aquitaine.

# Croisons nos regards et assemblons nos forces !

Virginie GRAVIÈRE, présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine.

Je commencerai cet édito par remercier Éric Wirth, Benoît Engel, Serge Bergeron et l'ensemble de leurs conseillers, pour le sérieux et la sincérité de leur engagement. Tous ont mené à bien la fusion ordinale liée à la réforme territoriale à laquelle j'ai pris part et que je veux maintenant concrétiser.

Je remercie également tous les nouveaux conseillers qui en me portant à la présidence du conseil m'ont témoigné leur confiance pour prolonger ce travail et porter nos projets. Je suis sûre de pouvoir compter sur eux pendant ce mandat. Je connais leur motivation, et me réjouis de leur dynamisme.

Je suis très fière d'être la présidente du premier conseil élargi à la Nouvelle Aquitaine. Trente-deux conseillers pour un territoire, on l'a dit, maintenant grand comme l'Autriche. Une mosaïque de terres, de femmes et d'hommes dans laquelle je retrouve ma propre histoire. Native de Saintes, de famille corrézienne, j'ai grandi dans les Deux-Sèvres, avant de m'installer à Bordeaux.

Je sais que chacune de nos provinces, dans cette grande région, possède son histoire propre, façonnée de paysages spécifiques, abritant des cultures locales. Au-delà de nos appartenances, notre destin professionnel est commun. Car l'intérêt général de l'architecture nous est essentiel. Voilà l'enjeu que le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes doit relever et je souhaite m'engager pleinement à le faire.

J'invite chacun de nous, à inscrire son attachement légitime à son territoire, dans un avenir régional partagé. Nos propres expériences,

que l'on croit isolées, rejoignent bien souvent celles de confrères. Échangeons, partageons et ensemble notre parole sera plus riche.

J'appelle chacun, par la fonction qu'il occupe, à écouter et relayer la parole qui s'exprime sur le terrain. Les préoccupations locales procèdent souvent des mêmes logiques. Ensemble nos réflexions seront plus constructives et les solutions plus adaptées.

C'est pour cela que nous avons mis en place des pôles sur tout le territoire, ce maillage nous permet de rester à votre contact ainsi que des pouvoirs publics locaux. Nos métiers évoluent, les pratiques se diversifient et explorent de nouvelles frontières.

Je souhaite, dans cette perspective collective, m'appuyer sur nos quatre Maisons de l'Architecture et nos deux Centres de Formation. Leur visibilité, leur expertise et les personnes qui les font vivre sont un atout formidable.

Au-delà de nos partenaires naturels : l'ensapBx, les CAUE, le CREAHD... d'autres expertises, hors de notre discipline d'origine, seront consultées pour progresser...

La qualité architecturale est bien l'affaire de tous. Nous souhaitons raffermir les liens avec tous les acteurs qui participent à construire notre cadre de vie. Allons à la rencontre de nos élus, sensibilisons les maîtres d'ouvrage...

Croisons nos regards et assemblons nos forces pour, au-delà de les justifier, rendre désirables nos métiers. C'est la meilleure des protections.

# Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous.

**Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics** • E. Wirth et V. Gravière ont rencontré le directeur de Bordeaux Euratlantique le 11 septembre. V. Tastet et B. Digneaux ont participé à une réunion de travail avec Bordeaux Métropole, le 10 octobre, sur le « bien construire ».

**Institution ordinale** • Le 8 septembre, J. Vincent a participé au groupe de travail national sur les pratiques innovantes. Le 12 septembre, le Conseil du mandat 2013-2017 s'est réuni pour la dernière fois, séance suivie du dépouillement des élections ordinales. Le 21, le nouveau Conseil du mandat 2017-2020 s'est réuni en séminaire, puis a élu sa Présidente et les autres membres du Bureau le 22 septembre. Plusieurs commissions ont été mises en place et ont tenu leurs premières réunions : les 29 septembre, 10 et 24 novembre pour la Commission Marchés publics, le 3 novembre pour la Commission Communication, le 16 novembre pour la Commission politique. Le 13 octobre à Limoges, V. Gravière a tenu son premier point presse depuis son élection à la présidence, accompagnée de H. Turlier et S. Bertrand. Le 27 octobre, B. Montarou a participé à la Commission nationale des finances. Les conseillers des pôles du CROA Nouvelle-Aquitaine se sont également réunis : le pôle de Poitiers les 19 octobre et 23 novembre, le pôle de Pau le 8 novembre et celui de Limoges le 10 novembre. Ce même jour, J. Boutet-Pourrier a participé à la commission nationale Marchés publics. D. Mokrane était, le 22 novembre, à la réunion nationale des référents Transition énergétique de l'Ordre.

**Filière Bâtiment** • E. Wirth a reçu, le 13 septembre, des représentants du COAVN (Ordre des architectes d'Euskadi Navarre). Le 20 septembre, il s'est entretenu avec les dirigeants d'IGC, accompagné de J. Vincent et B. Digneaux. Le 22, il a représenté le Conseil, avec J. Vincent, à la remise des prix EDF Bas Carbone. V. Souffron a participé au conseil d'administration du CAUE de Corrèze le 28 septembre. Le 12 octobre, S. Bertrand et B. Fournet-Reymond étaient présentes au CAUE de Haute-Vienne sur la valorisation du bâti existant. D. Mokrane a représenté le Conseil à une réunion

du CREAHD le 10 novembre sur l'innovation. Idem de V. Tastet, le 21 novembre, au CAUE de la Gironde. Le 23 novembre, A. Jugi a participé à une journée sur la construction bois, et B. Engel à la commission technique de l'appel à projet « Ozez un architecte pour habiter le marais poitevin ». V. Gravière a reçu les représentants de la FFB Gironde le 30 novembre, avec P. Cazaux et B. Digneaux.

**Formation** • Le 14 septembre, E. Wirth a représenté le Conseil à l'assemblée générale du CFAA. C. Gaudin et P. Rouquette ont participé, le 10 novembre, aux Assises de la formation continue à Paris.

**Promotion de l'architecture** • Du 21 au 24 septembre, les conseillers ont été mobilisés sur la biennale Agora à Bordeaux, notamment le 21 J. Vincent pour le marathon de l'architecture et du paysage et le 24 septembre, V. Gravière, P. Rouquette, J. Vincent lors de la balade fluviale organisés par l'Ordre, ainsi que M. de Hoym de Marien sur les journées « les architectes ouvrent leurs portes » les 13 et 14 octobre suivants. Le 6 octobre, S. Tardieu et P. Cazaux ont inauguré le Mois de l'architecture à Pau. V. Gravière et M. de Hoym de Marien ont soutenu les architectes bénévoles au salon grand public « Vivons Maisons » du 1<sup>er</sup> au 5 novembre.

**Litiges, déontologie et défense de la profession**

• Une audience de la Chambre de discipline des architectes d'Aquitaine a eu lieu le 8 septembre : ont siégé comme rapporteurs et assesseurs C. Le Calvé, C. Dugarry et M. Despré ; P. Cazaux y a représenté le Conseil de l'Ordre en qualité de plaignant. Le 10 novembre, P. Lebrun a fait de même à la Chambre nationale de discipline, juridiction d'appel. M.C. Plantier-Dubedout, B. Digneaux et C. Dugarry se sont réunis le 11 septembre, puis J. Boutet-Pourrier, B. Digneaux, C. Gaudin, L. Kosmina, D. Mokrane, S. Radic, membres de la nouvelle Commission juridique, les 20 octobre et 7 novembre pour traiter 30 litiges entre architectes, et entre architectes et clients, ainsi que 6 cas d'usurpation du titre d'architecte, et 7 infractions à la déontologie. J. Mogan a représenté l'Ordre à une audience de procédure collective le 25 octobre à Bordeaux.

# L'architecture, une politique transversale de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Arnaud LITTARDI, directeur régional des affaires culturelles.

« *La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public* » (article 1 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977).

Le ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture depuis 1996. La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016 a confirmé cette mission. Les DRAC, dans un dialogue régulièrement réinterrogé entre le patrimoine et la création contemporaine architecturale, la met en œuvre sur les territoires.

Ainsi le directeur régional des affaires culturelles, sous l'autorité du préfet de région, conduit la politique culturelle de l'État en région dans le domaine de la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans une perspective d'aménagement durable du territoire. Le DRAC est commissaire du gouvernement auprès du conseil régional de l'Ordre des architectes. Il est également membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux.

Camille Zvenigorodsky, directrice du pôle Patrimoines et architecture, coordonne cette politique avec celle des monuments historiques, de l'archéologie, des musées et des archives, au service d'une qualité architecturale préservée, au fil des siècles. Concrètement, la DRAC Nouvelle-Aquitaine finance en moyenne 300 chantiers de restauration de monuments historiques par an sur les 6 115 immeubles protégés que compte la région Nouvelle-Aquitaine, première de France en nombre de monuments historiques protégés.

Aux côtés de la directrice du pôle Patrimoine et architecture, le conseiller pour l'architecture, Xavier Clarke, participe à la mise en œuvre de l'action de l'État en faveur de l'architecture. À cette fin, il anime les réseaux professionnels et de diffusion de la culture architecturale en Nouvelle-Aquitaine, soit plus de 130 structures, réparties sur le territoire régional.

En interne à la DRAC, il conseille le directeur régional des affaires culturelles et l'ensemble des conseillers sectoriels en matière d'équipements culturels, notamment ceux financés avec l'aide de l'État (théâtres, bibliothèques, médiathèques, cinémas, musées, conservatoires et écoles). Le conseiller pour l'architecture anime le réseau des Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP). Il contribue à la mise en œuvre des 228 sites patrimoniaux remarquables (SPR), soit 16 plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), 206 plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP), ainsi que des périmètres délimités des abords des monuments historiques. Enfin, le conseiller pour l'architecture assure le suivi des recours contre le visa conforme des architectes des bâtiments de France.

Dans chacun des douze départements de la région, les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) ont un rôle autant réglementaire que de conseil. Les architectes des bâtiments de France (ABF) veillent ainsi à l'application des législations sur les espaces protégés. En lien avec leurs collègues de la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), ils veillent également à l'état sanitaire et aux travaux sur les monuments historiques. Au-delà des avis réglementaires qu'ils émettent, ils conseillent et orientent les politiques d'aménagement et prennent part à l'élaboration des documents d'urbanisme. Ce faisant, ils sensibilisent les élus, les administrations, les entreprises comme les particuliers, à l'architecture.

Pour une initiation à l'architecture, en tant qu'une forme de la création, la DRAC accompagne la diffusion de la culture architecturale et soutient une trentaine de structures qui concourent à donner à l'architecture sa juste place dans la vie de notre société : les Maisons de l'architecture, les CAUE, les Villes et pays d'art et d'histoire, arc-en-rêve, centre d'architecture de Bordeaux, et différentes associations culturelles qui mènent des actions d'éducation artistique et de médiation des

jeunes, et des moins jeunes, à l'architecture. La DRAC coordonne par ailleurs, en région Nouvelle-Aquitaine, les *Journées nationales de l'architecture*.

Parce que l'architecture est le patrimoine de demain, la DRAC œuvre à la reconnaissance de l'*architecture contemporaine remarquable*, label qui a été attribué à 140 édifices en Nouvelle-Aquitaine, telles l'architecture des années 1950 à Royan, la Cité de Clairvivire à Salagnac, ou les Bains douches à Thouars.

La DRAC Nouvelle-Aquitaine a également apporté son concours, financier ou en expertise, à la réalisation de bâtiments à l'architecture emblématique. Pour n'en citer que quelques-uns : la future Maison de l'économie créative à Bordeaux dessinée par les agences BIG et Freaks freearchitectes, le FRAC-Artothèque Limousin dont les futurs locaux seront prochainement aménagés dans une ancienne usine de confection de draps dans le centre de Limoges, le Confort moderne, magasin de meubles des années 1950 revisité par l'architecte Nicole Concordet, ou la Médiathèque des Gaves à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) réalisée par l'architecte Pascale Guédot, Équerre d'Argent en 2010.

Contact :

Le conseiller pour l'architecture, Xavier Clarke : [xavier.clarke@culture.gouv.fr](mailto:xavier.clarke@culture.gouv.fr)

Les 12 chef et cheffes d'UDAP : Fabien Chazelas (16), Lionel Mottin (17), Hubert Mercier (19), Nicolas Chevalier (23), Xavier Arnold (24), Vincent Cassagnaud (33), Charlotte Pocarull (40), Philippe Gonzales (47), René Colonel et Soazick Legoff- Duchateau (64), Elodie Debierre (79), Corinne Guyot (86), Sophie Grennerat (87)

[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine/Patrimoines-Architecture/Architecture-et-cadre-de-vie](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine/Patrimoines-Architecture/Architecture-et-cadre-de-vie)



# Les CAUE réunis dans une Union Régionale en Nouvelle-Aquitaine (URCAUE)

Céline MASSA, coordinative URCAUE

Lieu d'échange de savoir-faire et d'expériences, l'Union Régionale des CAUE Nouvelle-Aquitaine conduit les projets d'intérêt régional et représente les CAUE auprès des institutions et des acteurs régionaux.

Dès avril 2015, en prévision de la réforme territoriale à venir, l'URCAUE Aquitaine a mis en place des groupes de travail, afin d'élargir son périmètre d'action aux nouvelles limites régionales. Le 24 novembre 2016, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'URCAUE Aquitaine a adopté les modifications des statuts de la structure, devenant ainsi l'URCAUE nouvelle-Aquitaine, intégrant les CAUE des anciennes régions. Aujourd'hui ce sont donc 12 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) réunis au sein de l'URCAUE, qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie, de la qualité architecturale et paysagère. Depuis un an, les équipes des CAUE se rencontrent et travaillent ensemble autour d'un projet régional commun, nourri du partage d'expérience pour l'amélioration des pratiques. Ces échanges permettent un positionnement des CAUE sur certains enjeux notamment sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, la mutualisation d'outils régionaux, aussi bien de sensibilisation vers le grand public (Panorama des 40 ans d'architecture) que vers les partenaires publics (Assistance aux Continuités Écologiques, parcours d'éducation artistique et culturelle, etc.).

L'URCAUE coordonne les actions et la participation des CAUE aux commissions et comités de niveau régional et apporte un appui aux politiques publiques portées par les acteurs régionaux. L'URCAUE suscite ainsi des relations efficaces pour optimiser l'action locale. Pour mener à bien sa mission, l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine, c'est aujourd'hui deux salariées, une déléguée régionale et une assistante administrative, aux services des CAUE et des partenaires régionaux.



Présent dans chaque département en Nouvelle-Aquitaine, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme neutre investi d'une mission de service public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Depuis 40 ans, les CAUE accompagnent les élus, collectivités locales, institutions et particuliers dans leurs démarches d'aménagement et d'urbanisme.

Ayant pour missions, inscrites dans la loi, de conseiller, former, informer et sensibiliser, le CAUE va au contact des acteurs locaux, sur le terrain. Cette proximité lui permet de s'engager sur des problématiques actuelles telles que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles ou encore les économies d'énergie.

# Architectes en 47, une source !

Pascale RABEAU-MUNARI, architecte.



**Architectes-en-47**, un nouveau club branché? Les membres sont sympas, on rigole bien ensemble, on peut casser du sucre sur ceux qui nous mettent des bâtons dans les roues... Mais non, ce n'est pas un club. Dans nos échanges, nous mutualisons nos tuyaux, astuces, expériences des rouages et procédures administratifs, nous faisons part de nos questions, difficultés, échecs et réussites. Un vrai lieu-ressource, où nous tenons une veille règlementaire. Loin du REEF (inaccessible aux petites structures). Grâce à l'un d'entre nous, il y a même des formations organisées localement. Du grand confort !

## Un syndicat, alors ?

Encore raté. Nous ne sommes ni revendicatifs ni corporatistes défenseurs d'avantages acquis. Ce que nous cherchons ensemble, ce serait plutôt une vision du travail, une certaine éthique, une sorte de code de bonne conduite (vous avez dit dumping?). L'association nous permet de ne pas jouer perso pour demander une entrevue avec diverses instances, ou des élus qui n'ont aucune idée de notre métier... Et même dénoncer ou faire prendre conscience de ratés ou de dérives. Elle nous permet aussi de participer à des salons pour le grand public qui ignore tout de ce que nous pouvons apporter.

## Lutter contre l'isolement professionnel

L'architecte est parfois ce « poor lonesome cow-boy », ce loup solitaire qui court la tête dans le guidon. Et le « confrère » est souvent ce « concurrent à abattre », ce sale c... qui n'a rien de fraternel, qui nous a piqué telle affaire (mais qu'est-ce qu'il a de plus, celui-là?) Il devient ce

compagnon de route qui partage et expérimente nos problèmes, nos doutes, nos déceptions, nos aspirations de qualité, parfois nos rages. Les générations se croisent, avec leurs aventures, et tout ce qui fait la vie du loup. C'est un des seuls lieux où l'on peut parler ainsi de nos rêves et, comme dans les bons vieux ateliers de l'école, débattre du territoire, de l'urbain, de la lumière, élargir notre regard. Parmi nous s'est même égarée une paysagiste. Tout à coup, nous regagnons 10, 20, 30 ans d'âge (ou plus si affinités), pour repartir battre la campagne et hurler à la lune notre amour de l'architecture, de la nature, de la beauté.

## Donner envie, susciter des initiatives et des vocations

Nous rassemblons aujourd'hui un tiers des architectes du département. Un élu, habitué aux scrutins majoritaires, nous affirma sans rire « quand vous serez plus de la moitié, vous serez écoutés ». Invités par tel ou tel, par exemple par notre regrettée consœur Anne Coquel et sa délicatesse dans l'accueil des jeunes, certain(e)s sont venu(e)s à reculons. La chaleur humaine de nos auberges espagnoles (modérément arrosées et l'humble utilité toute simple de nos échanges ont fait le reste.

**Architectes en 47**, c'est plus qu'une association, plus qu'une ressource. C'est une source. Danse avec les loups !



TU ES SÛR  
QU'ILS FONT  
LES SOIRÉES  
À THÈME ??





# Livre, littérature et architecture.

Librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine.

L'objet livre est un support plébiscité par le monde de l'architecture ; à la fois objet de transmission de savoir et livre technique, il fait parfois figure lui aussi d'Œuvre quand il s'agit de monographies ou d'encyclopédie. La photographie au service de l'architecture est une évidence et le livre en est le support privilégié. Mais l'architecture est aussi très souvent un personnage secondaire des romans.

Elle participe à créer une ambiance, une identité à l'histoire. Elle est le sujet de livres comme bien souvent dans les romans noirs ou de sciences-fictions, quand l'habitat ou l'architecture du site contribuent à donner matière à un scénario glaçant grâce à la personnalisation de lieux hostiles, parfois vivants.

Très récemment Gilles Paris dans *le Vertige des falaises* fait exister le grand-père absent, grâce à la froideur et le côté glaçant, voire tranchant de la maison dans laquelle se passe l'histoire. Maison de verre, à la hauteur vertigineuse elle se tient face à la mer et aux vents.

Glaçante tout autant que glaciale, elle pourrait être avec ses énormes façades vitrées, une source de lumière et de bien être, elle est à l'inverse un tombeau, dans lequel les rideaux sont tirés sur une lumière aveuglante, et la grandeur des pièces y est aussi déstabilisante et lointaine, que les liens entre les personnages. L'architecture participe ici au ressenti du lecteur elle aide à la projection en créant une « ambiance ».

Du point de vue graphique, la jeunesse n'est pas en reste, les maisons, châteaux, et autres constructions sont de véritables portes vers l'imaginaire enfantin. S'il ne faut en citer qu'un, Max Ducos, auteur bordelais, est un artiste dont les publications colorées et graphiques sont un hommage à l'art ou à l'architecture (Son père est architecte).

Dans *Jeu de piste à Volubilis* les formes et le visuel sont bluffants et l'architecture de la maison est le point central du livre : « Les références que j'ai choisies pour le décor rendent hommage à l'architecture moderne, au design et à l'art du xx<sup>e</sup> siècle. Le Corbusier, Mallet-Stevens ou encore Richard Meiers sont les architectes qui ont inspiré les formes de la villa (...) »<sup>1</sup>. L'enfant lecteur est immergé dans ses pages en grand format qui font la part belle aux spécificités architecturales de la maison.

Enfin la magnifique bande dessinée *l'Aimant* de Lucas Harari, nous conduit aux thermes de Vals que l'architecte Peter Zumthor édifia dans les années quatre-vingt-dix. Le héros, étudiant en architecture s'y rend pour son travail de thèse, et compte bien y découvrir une porte dérobée qui cache de nombreux mystères. La retranscription des formes et des espaces dans le roman graphique invite le lecteur à remarquer des édifices architecturaux parfois méconnus, et permet d'aiguiser la curiosité pour un courant ou un site en particulier.

Les passerelles entre littérature et architecture sont donc nombreuses, sans parler des beaux livres, monographies d'architectes ou anthologies des courants architecturaux... Vos libraires indépendants seront de manière certaine vous orienter dans ces foisonnantes parutions !

**Librairies Indépendantes en Nouvelle-Aquitaine**  
71, cours Anatole France - 33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 89 49 40.

[www.librairies-nouvelleaquitaine.com](http://www.librairies-nouvelleaquitaine.com)

[www.facebook.com/librairies.independantes.nouvelleaquitaine/](https://www.facebook.com/librairies.independantes.nouvelleaquitaine/)

# Quatre Maisons de l'Architecture pour la Nouvelle-Aquitaine.

Vincent ARNÉ et Sophie BERTRAND, architectes.

Amoureuses d'architecture ?

Arpenteurs infatigables de l'architecture ?

Pour vivifier son regard, partager, visiter, découvrir, soutenir une architecture vivante et de qualité, les portes sont ouvertes...

Les maisons de l'architecture ont pour vocation de parler et de faire parler des architectures et des architectes, à toutes les échelles et à tous les publics. Par l'intermédiaire d'expositions, de débats, de visites, d'actions pédagogiques, de voyages, d'ateliers,

de publications ou de workshops, les maisons affichent une nette volonté de proximité avec « l'utilisateur d'architecture » et le citoyen.

Les maisons ont pour ambition de rassembler public diversifié dans un lieu de convivialité porteur des valeurs défendues par l'ensemble des disciplines liées au cadre de vie.

Les maisons font vivre la culture architecturale avec un regard attentif sur les productions locales de qualité, elles mettent en lumière les démarches susceptibles d'alimenter la réflexion sur la diversité et la richesse des pratiques liées à la discipline.

Animées par une ambition de médiation chaque maison présente ses spécificités qui dans leurs diversités et leurs pluralités d'action convergent vers un but commun : la valorisation la culture architecturale. Elles offrent ainsi un vaste éventail d'actions sur un territoire élargi constituant un maillage culturel nécessaire et enthousiaste à l'échelle de la nouvelle région.

## LE PAVILLON DE L'ARCHITECTURE DE PAU NOUVELLE AQUITAINE

SPÉCIFICITÉ : en 2015, le Pavillon a initié le 1<sup>er</sup> mois de l'Architecture Sud Aquitain, renouvelé en 2016 et 2017 avec plus de 20 manifestations.

LIEU : un espace mis à disposition par la ville de Pau, au pied du centre historique, avec salles d'exposition, de conférence et de formation. Le Pavillon est un lieu de rencontre et d'échanges entre professionnels, institutionnels et grand public. C'est un relais local de l'Ordre des architectes.

## 308 - MAISON DE L'ARCHITECTURE D'AQUITAINE

SPÉCIFICITÉ : outre le Palmarès régional Aquitain d'Architecture, un fonctionnement annuel par cycle a été initié en 2016 avec un cycle « Matière » et se prolonge cette année dans le cycle « Commun(s) » qui teinte l'ensemble de la programmation.

LIEU : la Maison de l'architecture partage l'adresse du 308, avenue Thiers avec le Conseil Régional de l'Ordre des architectes, le Centre de Formation des Architectes et Architecture & Commande Publique depuis 2009 au « 308 ».

## MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITOU-CHARENTES - NOUVELLE AQUITAINE

SPÉCIFICITÉ : actions pluriculturelles, la création et la diffusion d'expositions grand public et les rendez-vous, les conférences de Gilles Ragot, une fois tous les 2 mois.

LIEU : un garage atelier du XIX<sup>e</sup> siècle partagé avec l'Ordre des architectes.

## MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN NOUVELLE AQUITAINE

SPÉCIFICITÉ : le mois de l'Architecture à St-Léonard de Noblat, les savoir-faire locaux, les exemples de développements via la construction. Et un rendez-vous chaque 2<sup>e</sup> vendredi du mois, un après-midi *blabla*.

LIEU : 75 boulevard Gambetta, une salle d'exposition et une salle de conférences partagées avec l'Ordre des architectes.



# Carte des structures de diffusion de l'architecture en Nouvelle-Aquitaine

Données non exhaustives, un site dédié sera disponible en janvier 2018.

- CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
- UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- VPAH : Villes et Pays d'Art et d'Histoire
- CROA : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
- DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- MPPF : Maison Paysanne de France
- MA : Maison de l'Architecture

# Elections ordinales 2017

## La naissance d'un nouveau Conseil de l'Ordre

Sophie MOLINES, responsable de la communication.

Le 12 septembre 2017, à l'issue du scrutin du 1<sup>er</sup> tour des élections partielles portant renouvellement des membres des Conseils régionaux de l'Ordre des architectes et en cohérence avec la réforme territoriale, les Conseils régionaux de l'Ordre des architectes d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont disparu au profit du : Conseil régional de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine. 12 nouveaux conseillers ont ainsi rejoint les 20 conseillers non sortants des trois anciens Conseils.

Le 22 septembre dernier, dans la continuité de cette élection, Virginie Gravière, architecte à Bordeaux, diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, a été élue à l'unanimité Présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine. Virginie Gravière assurera, la première présidence d'un Conseil au format « XL » dont le territoire d'intervention est aussi grand que l'Autriche et qui a la responsabilité d'un tableau de 2511 architectes.

Pour l'accompagner dans sa mission au cours des trois ans à venir, elle sera entourée d'un bureau composé de neuf conseillers :

- **vice-présidents** : Philippe Cazaux, référent pour le siège à Bordeaux, Benoît Engel, référent du pôle de Poitiers, Séverine Tardieu, référente du pôle de Pau, Henry Turlier, référent du pôle de Limoges,
- **trésorier** : Bertrand Montarou,
- **trésorier adjoint** : Frédéric Mazabraud,
- **secrétaire** : Bertrand Digneaux,
- **secrétaires adjoints** : Frédérique Bua, Julien Gadrat.

Proximité et représentativité étant les maîtres mots de la future politique du Conseil, la représentativité territoriale ayant été assurée par les résultats du scrutin, le travail de proximité sera organisé en s'appuyant sur quatre groupes d'élus répartis de la façon suivante :

### – Au siège à Bordeaux

Virginie Gravière, présidente – 33  
Philippe Cazaux, vice-président – 40  
Bertrand Digneaux, secrétaire – 33  
Julien Gadrat, secrétaire adjoint – 33  
Catherine Le Calvé, membre – 33  
Matthieu de Marien, membre – 33  
Lesya Kosmina, membre – 40  
Julien Mogan, membre – 33  
Djalil Mokrane, membre – 47  
Paule Rouquette, membre – 33  
Véronique Tastet, membre – 33

### – Au pôle de Limoges :

Henry Turlier, vice-président – 19  
Frédéric Mazabraud, trésorier adjoint – 87  
Sophie Bertrand, membre – 87  
Jean-Luc Fougeron, membre – 87  
Béatrice Fournet-Reymond, membre – 87  
Anne Jugi, membre – 23  
Sénada Radic, membre – 19  
Vincent Souffron, membre – 19

### – Au pôle de Poitiers :

Benoît Engel, vice-président – 79  
Frédérique Bua, secrétaire adjointe – 16  
Bertrand Montarou, trésorier – 86  
Julie Boutet-Pourrier, membre – 17  
Claudine Gaudin, membre – 86  
Pascal Lebrun, membre – 86  
Philippe Mulnet, membre – 86  
Patrick Vettier, membre – 86

### – Au pôle de Pau :

Séverine Tardieu, vice-présidente – 64  
Manuel Despré, membre – 64  
Catherine Matveieff, membre – 64  
Kevyn Simon, membre – 64

Cette nouvelle configuration implique une nouvelle organisation et pour joindre le Conseil régional de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine, il convient d'utiliser la seule adresse : [ordre.na@architectes.org](mailto:ordre.na@architectes.org) et d'envoyer vos courriers uniquement à :

**308 avenue Thiers – 33100 bordeaux**

# Ce qu'A&CP a fait pour vous.

À retrouver sur le site [a-cp.fr](http://a-cp.fr) dans l'onglet « Actions »

L'association A&CP observe les appels d'offre publics de maîtrise d'œuvre et intervient auprès des maîtres d'ouvrage lorsque la loi n'est pas respectée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE-LOUE-AUVEZERE EN PÉRIGORD (24)	PAO - Réhabilitation Atelier de la fontaine à Excideuil, Avis rectificatif pour mission diagnostic + économiste suivie d'une mission de Maîtrise d'œuvre.
AGGLOMÉRATION D'AGEN (47)	PCN - Rénovation et extension du gymnase de l'ASPTT - l'architecte peut être l'économiste ou avoir la compétence en interne.
VILLE DE BORDEAUX (33)	PCN - Création multi accueil et extension groupe scolaire Montgolfer - Pas de critère d'attribution communiqué au stade de la candidature.
COMMUNE DE CAPBRETON (40)	CR/APS - Aménagement des Allées Marines et abords du marché - Prime remontée de 16 676 € HT à 32 000 € HT.
COMMUNE D'ARTIGUELOUTAN (64)	Aménagement du centre bourg - Procédure relancée.
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE (64)	AOR - Campus Océan Expérience - Réponse reçue le jour de la remise des candidatures.
VILLE DE LORMONT (33)	PAR - Réhabilitation et extension Domaine Valmont pour réalisation pôle écritures - Avis rectificatif passé pour suppression croquis en phase candidature.
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHALOSSE TURSAN (40)	PAO - Construction pôle enfance jeunesse - Le maître d'ouvrage sera attentif à ne pas focaliser sur le prix de l'offre.
COMMUNE DE MONFLANQUIN (47)	SDIS 47 - PAR - Construction pôle de secours - Règlement de la consultation modifié sur prestations à remettre.
COMMUNE DE SAINTE BAZEILLE (47)	SDIS 47 - PAR - Construction pôle secours - Règlement de la consultation modifié sur prestations à remettre.
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDE DORDOGNE PERIGORD (24)	CR - Extension pôle services techniques - Prestations abaissées - Régularisation sur composition du jury.
VILLE DE MERIGNAC (33)	PAR - Construction centre sportif parc du Burck - Obtention d'une prime pour remise d'une esquisse.
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CASTILLON LA BATAILLE (33)	PAO - Création maison santé pluri-professionnelle à Gensac - Phase esquisse intégrée.
CRÉDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX (33)	AOR - Réorganisation et rénovation du siège de la Banque Publique des Solidarités - envisage une PCN.
BÉARNAISE HABITAT (64)	PAR - Requalification résidence Tour des Fleurs - Sera attentif à respecter le montant de la prime à la hauteur des prestations.

**AOR** : Appel d'Offre Restreint

**PCN** : Procédure Concurrentielle avec Négociation

**CR** : Concours Restreint

**PAO** : Procédure Adaptée Ouverte

**PAR** : Procédure Adaptée Restreinte

# L'agenda des formations du CFAA.

## AU 308 AVENUE THIERS, À BORDEAUX

- du mardi 3 au jeudi 5 janvier  
« autocad – utilisez le 3D »
- du mardi 9 au vendredi 12 janvier  
« revit architecture BIM et maquette numérique – initiation » – label 2018
- jeudi 18 et vendredi 19 janvier  
« sketchup initiation – BIM architecture »
- du mardi 23 au jeudi 25 janvier  
« revit architecture BIM et maquette numérique – perfectionnement » – label 2018
- mercredi 24, jeudi 25, mercredi 31 janvier et jeudi 1 février  
« archicad – BIM architecture – initiation » – label 2018
- mardi 30 et mercredi 31 janvier  
« sketchup perfectionnement – BIM architecture »
- du lundi 5 au mercredi 7 février  
« revit architecture BIM et maquette numérique le travail collaboratif » – label 2018
- du lundi 26 février au jeudi 1<sup>er</sup> mars  
« revit architecture BIM et maquette numérique – initiation » – label 2018
- du mercredi 28 février au vendredi 2 mars  
« archicad – BIM architecture – perfectionnement » – label 2018
- jeudi 1<sup>er</sup>, vendredi 2 et vendredi 16 mars  
« concevoir un permis d'aménager » – soutenue par le CNOA
- lundi 5, mardi 6, mercredi 7 mars et jeudi 29, vendredi 30 mars  
« vectorworks – BIM architecture et maquette numérique » – label 2018
- lundi 12 mars  
« maîtrisez la gestion d'une entreprise de maîtrise d'œuvre – module stratégie d'entreprise »
- mardi 13 mars  
« maîtrisez la gestion d'une entreprise de maîtrise d'œuvre – module stratégie de développement »
- mardi 13 et mercredi 14 mars  
« accessibilité handicapés dans les ERP / nouvelles normes, nouveau programme »
- lundi 19 et mardi 20 mars  
« sketchup initiation – BIM architecture »

## HORS LES MURS

- mercredi 24, jeudi 25 janvier et jeudi 1<sup>er</sup> mars, à Pau (64)  
« concevoir un permis d'aménager » – soutenue par le CNOA.

\* Label 2018 : reconnaissance de qualité par la Branche Architecture, donnant droit à des prises en charge pouvant aller jusqu'à 100%, pour les Architectes et leurs salariés.

# L'agenda des régions.

## ORDRE DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-AQUITAINE

- jeudi 18 janvier, 308 avenue Thiers, à Bordeaux  
Assemblée annuelle et vœux (réservés aux architectes).

## 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

- du jeudi 11 janvier au vendredi 23 février au 308 avenue Thiers, à Bordeaux  
Exposition Cycle Commun(s) : « co-urbanisme. 15 pratiques collaboratives de la ville ». Vernissage jeudi 11 janvier à 18h30.
- jeudi 25 janvier à 20h30, au Cinéma UTOPIA Saint-Siméon, à Bordeaux  
Projection du film : « the competition », d'Angel Borrego Cubero, 99', 2013, suivie d'un échange avec des architectes.

## PAVILLON DE L'ARCHITECTURE DE PAU

- jeudi 1<sup>er</sup> Février à 18h30  
3 place de la Monnaie, à Pau  
Soirée de présentation et d'information : « Connaître et protéger le patrimoine en secteur sauvegardé à Pau »

## 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

- mercredi 14 février à 14h30  
308 avenue Thiers, à Bordeaux  
Atelier vacances d'hiver ARCHIPUBLIC : « j'invente des lieux communs dans la ville » pour les 6-12 ans avec Natacha Jollivet, architecte.  
Inscription à : ma@le308.com

## PAVILLON DE L'ARCHITECTURE DE PAU

- mercredi 28 février à 11h30  
3 place de la Monnaie, à Pau  
Villa du midi.

## MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

- jeudi 25 janvier vers 10h,  
75 boulevard Gambetta, à Limoges  
Conférence technique sur l'étanchéité par le fabricant DERBIGUM.

## APC FORMATION

- lundi 12 et mardi 13 février / vendredi 23 mars à Poitiers  
Formation : « concevoir un permis d'aménager ».
- jeudi 7 et vendredi 8 juin / jeudi 5 juillet, à Niort  
Formation : « concevoir un permis d'aménager ».

## MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

- vendredi 12 janvier, vendredi 9 février, vendredi 9 mars – 75 boulevard Gambetta, à Limoges  
Après midi *Blaba*, discussions, échanges thématiques, lecture, autour d'un thé.
- vendredi 9 mars – heure et lieu à préciser  
Conférence de Xavier Fabre sur les bibliothèques de Pierre Riboulet.

## CROA NOUVELLE-AQUITAINE

### TABLEAU DU CONSEIL DES 12 ET 22 SEPTEMBRE ET DU 17 NOVEMBRE 2017

#### ◇ INSCRIPTIONS ARCHITECTES

NICOLAS AYGALENG – Salarié (33)
MARIE BARDINET – Libérale (33)
MARIE BARROIS – Associée (33)
MARIE-NOELLE CARRAT – Libérale (33)
SYLVAIN CAZAUBON – Salarié (64)
ELSA CELERIER – Libérale (33)
ALEXANDRE CORNU – Libéral (64)
MICHEL CORRE – Libéral (33)
GUILAUME COURREGES – Agent public (64)
JEAN DELAUNE – Associé (17)
IGOR DUOLE – Associé (33)
BIXENTE ELISSALDE – Libéral (64)
STANISLAS ELLUIN – Associé (33)
CLAIRE EYGUN – Libérale (33)
FELIX JOAQUIN FERNANDEZ VALLE – Libéral (Espagne)
REMY GOIFFON – Associé (33)
ANNE-SOPHIE HALLAK – Associée (40)
PIERRE INCHAUSPE – Associé (64)
ELORRI LABORDE – Libérale (64)
ERJON LENA – Libéral (33)
HUGO MARTIN – Salarié (33)
PAULINE METRAL – Exercice exclusif à l'étranger (Montréal)
BENEDICTE NORBERT – Libérale (33)
MORGANE PAYEN – Libérale (47)
PAUL PIQUEMAL – Libéral (64)
ELISE REIFFERS – Libérale (33)
FREDERIC SAUGER – Associé (33)
SABINE SCARIOT – Libérale (33)
CAMILLE SEJOURNE – Libérale (33)
MATHIEU SOUYRIS – Libéral (33)
MATHILDE THINAT – Associée (33)
STEPHANE VILLEGENTE – Associé (40)

#### ◇ RÉINSCRIPTIONS ARCHITECTES

FRANCIS AUBINEAU – Libéral (17)
MOHAMED AZIHARI – Associé (86)
ERIC BALTAZAR – Libéral (64)
FREDERIC BERNARD – Libéral (40)
ANDRE IAMPOLSKI – Agent public (33)

#### ◇ RADIATIONS ARCHITECTES

JOHN BARROW (24) – Cessation d'activité.
THIERRY CARALP (64) – Cessation d'activité.
JEAN PASCAL CROTTI (33) – Cessation d'activité.
PATRICE DE RENDINGER (33) – Cessation d'activité.
NADEGE DOUCET (79) – Cessation d'activité.
PIERRE DUMOND (19) – Décès.
ALEXANDRE DUPOUY (33) – Décès.
ELODIE DUVIELLA (33) – Cessation d'activité.
THIERRY JOLLY (64) – Départ à la retraite.
PIERRE LILLE (64) – Cessation d'activité.
FABIEN RIEHL (33) – Cessation d'activité.
NADINE SADIRAC GUARDIOLA (33) – Cessation d'activité.
ANA ISABEL SANEIRO (Espagne) – Cessation d'activité.
CYRIL TONIUTTI (40) – Cessation d'activité.
MICHEL VALADE (19) – Cessation d'activité.
JEANNE VOINCHET (33) – Cessation d'activité.

#### ◇ INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS

3A – SARL (64)
ARTHURPERBET – SASU (33)
ATELIER D'ARCHITECTURE B2 – SAS (33)
ATELIER D'ARCHITECTURE CAMILLE LORIN – EURL (64)
ATELIER CHARLOTTE VIGNACQ – SARL (40)
ATELIER M ARCHITECTURE – SARL (47)
ATELIER PIEL – SARL (64)
ELLUIN DUOLE GILLON (EDGAR) – SARL (33)
FRED SAUGER ARCHITECTE – EURL (33)
GMH ARCHITECTURE – SARL (64)
LAURENCE RAUX ARCHITECTE – SARL (17)
MAMA ARCHITECTURE – SARL (33)
MICHALOWSKI ARCHITECTES – SASU (33)
MJM CONSULTING – SARL (86)
MONSIEUR PIERRE GRAND ARCHITECTE DPLG – SASU (33)
P2M ARCHITECTURE – SASU (64)
PRINCE BLANC – SARL (33)
PRINCE NOIR – SARL (33)
SOUVENIR D'UN FUTUR – SARL (24)
UMETRIE – SASU (40)
VALADIE ARCHITECTES – SARL (33)

#### ◇ MODIFICATIONS SOCIÉTÉS

AREXAS (40) – SARL – Entrée d'un associé.

BDM ARCHITECTES (33) – SAS – Entrée d'un associé.

DM-ARCHITECTES DE MARCO (33) – SARL – Sortie d'un associé.

HALLAK GHASSAN (40) – EURL – Entrée d'un associé.

HOERNER ORDONNEAU ARCHITECTURES (33) – SASU – Entrée d'un associé et changement de forme juridique.

ISABELLE JOLY ARCHITECTE (64) – SARL – Sortie d'un associé, et changement de forme juridique.

RP+B ARCHITECTURE & INGENIERIE (33) – SAS – Sortie d'un associé et changement de forme juridique.

SARL D'ARCHITECTURE J ET LM (16) – SARL – Sortie d'un associé, entrée d'un autre associé.

SARL MICHEL CAMBORDE ARCHITECTURE (64) – SARL – Sortie de deux associés et changement de dénomination.

SOCIETE D'ARCHITECTURE BAGGIO-PIECHAUD (33) – SELARL – Changement de dénomination.

TEISSEIRE & TOUTON (33) – SARL – Sortie d'un associé et changement de dénomination.

ZEST ARCHITECTURE (17) – SARL – Entrée d'un associé.

#### ◇ RADIATIONS SOCIÉTÉS

ALTO ARCHITECTURE (33) – SARL – Dissolution.

ARCHITECTURE ACOUSTIQUE PROSPECTIVE INGENIERIE AUDIO (33) – SARL – Cessation d'activité.

ATELIER D'ARCHITECTURE XAVIER ACENA (33) – SARL – Liquidation.

ECORCES ARCHITECTURE (40) – SARL – Dissolution.

GENESIS (33) – SARL – Composition sans architecte.

JC DEVELOPPEMENT ARCHITECTURE (64) – SARL – Dissolution.

MAITRISE D'ŒUVRE TOUT EN UN RESSOURCE (33) – SARL – Dissolution.

MORIZET SARL D'ARCHITECTURE (47) – SARL – Liquidation.

RUIZ AAD (40) – SARL – Dissolution.

SARL COLLINET-CARALP (64) – SARL – Dissolution.

WIA ARCHITECTES (33) – SARL – Liquidation.

#### ◇ TRANSFERTS HORS AQUITAINE

ANTOINE PRADEAU – Transféré vers le CROA Guyane.

#### ◇ TRANSFERTS VERS AQUITAINE

PATRICK BOJOLY – Transféré du CROA Ile de France.

JEREMIE MANGUIN – Transféré du CROA Ile de France.

FRANCOIS MICHALOWSKI – Transféré du CROA Ile de France.

#### ◇ TRANSFERTS VERS AQUITAINE

OLIVIER SALMON – Transféré du CROA Auvergne-Rhône-Alpes.

ADELINE SEINE – Transférée du CROA Ile de France.

ADELINE SEINE ARCHITECTE – Transférée du CROA Ile de France.

CEDRIC TAYER – Transféré du CROA PACA.

CHARLOTTE VIGNACQ – Transférée du CROA Occitanie.

## BRÈVES

### Un nouveau logo pour l'Ordre, un signe pour les architectes.

À l'occasion de sa nouvelle organisation territoriale et la création de nouveaux Conseils de l'Ordre dans les 17 grandes régions, le Conseil national de l'Ordre des architectes a travaillé à la rénovation de l'identité ordinaire en s'attachant les compétences du graphiste et designer Ruedi Baur.

Cela se traduit en particulier par la création d'un nouveau logo, 30 ans après le précédent logo ordinal, qui avait vieilli et d'une nouvelle charte graphique commune à toute l'institution.

Cela a en outre permis de répondre à une demande récurrente des architectes, d'avoir un signe de reconnaissance qui leur soit propre.

Ils disposent désormais d'un sigle au féminin et masculin, réservé aux architectes en titre, donc inscrits à l'Ordre. Il est destiné à développer la visibilité de la profession et créer un signe d'unité et de distinction des architectes. Simplification du signe «OA» présent dans le logo de l'Ordre, il marque l'appartenance à l'Ordre tout en se distinguant du logo de l'Ordre réservé au seul usage de l'Institution.

Il peut être utilisé librement par eux sur leur papeterie, leurs documents, leurs enseignes, leurs vitrines, etc., les panneaux de chantier et sur les façades des bâtiments où ils apposent leur nom.

En pratique : les fichiers permettant d'utiliser ces outils sont à télécharger par les architectes depuis leur compte personnel.

[www.architectes.org](http://www.architectes.org)





# 308+

trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux  
tramway ligne A, arrêt Galin 05 56 48 05 30  
Contact comité de rédaction : sophie.molines@le308.com  
www.le308.com

 www.facebook.com/le308  
Chaîne YouTube : www.youtube.com/user/troiscenthuit

## Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

– Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux  
Tél. 05 56 48 05 30 — ordre.na@architectes.org  
www.architectes.org/nouvelle-aquitaine

Pôle de Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pôle de Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Pôle de Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

**VIRGINIE GRAVIÈRE** (Présidente)

**LAURENCE SERVAT** (Directrice et juriste)

**SOPHIE MOLINES** (Responsable de la communication)

**ISABELLE BABIN** (Assistante de direction)

**MAËVA GREZES** (Juriste)

**JULIE DUPUY** (Secrétaire : comptabilité et tableau)

**CÉLINE DESBORDES** (Secrétaire)

**EMMANUELLE LACAVER** (Assistante administrative)

## Architecture & Commande Publique

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux  
Tél. 05 57 14 06 91  
acp@le308.com  
www.a-cp.fr

**ANNICK HAIRABEDIAN, JACQUES LECCIA** (Co-Présidents)

**VÉRONIQUE BACHWA** (Assistante de direction)

**ADELIN DURAY** (Secrétaire)

## Centre de Formation Aquitain des Architectes et Paysagistes

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux  
Tél. 05 57 14 06 97 – Fax. 05 56 52 53 57  
cfaa@le308.com

**DENIS LATOUR** (Président)

**CORINNE LÉGER** (Directrice)

**MARIE BARUSSAUD** (Assistante de formation et chargée  
de communication)

**EMILIE CASTETS** (Assistante de formation et conseillère  
commerciale)

## Maisons de l'Architecture

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE D'AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux  
Tél. 05 56 48 83 25 – Fax. 05 56 79 26 76  
ma@le308.com  
www.ma-lereseau.org/aquitaine

**PAUL ROLLAND** (Président)

**ZOÉ SANS-ARCIDET-LACOURT** (Directrice des projets)

**MARLÈNE PROST** (Assistante chargée d'administration)

LE PAVILLON DE L'ARCHITECTURE DE PAU  
NOUVELLE AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32

www.pavillondelarchitecture.com

**SÉVERINE TARDIEU, LANCELOT DE MADAILLAN** (Co-Présidents)

**NADINE BUENO** (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITOU-CHARENTES  
NOUVELLE AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers  
Tél. 05 49 42 89 79 – mdapc@mdapc.fr  
www.mdapc.fr

**PATRICK VETTIER** (Président)

**STÉPHANE DUVAL** (Directeur)

**PAULINE BELTRAN** (Chargée de communication)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN  
NOUVELLE AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges  
maison.architecture.limousin@gmail.com

**SOPHIE BERTRAND, BÉATRICE FOURNET-REYMOND**  
(Co-Présidentes)

308 + est une publication des Architectes et de l'Architecture  
de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISSN 2267-3776.

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,

Rédactrice en chef : SOPHIE BERTRAND,

Comité de rédaction : VINCENT ARNÉ, VÉRONIQUE BACHWA,

ANTHONY JEAMET, CORINNE LÉGER, MATHIEUX DE MARIEN,

ZOÉ SANS-ARCIDET-LACOURT, PATRICK VETTIER, LAURENT VILETTE, ANDREA VIGLINO.

Coordination : SOPHIE MOLINES.

Conception graphique : DIDIER LECHENNE.

